

CAP

Peintre Applicateur de Revêtements

Le CAP peintre applicateur de revêtements est un diplôme de niveau V qui s'adresse plus particulièrement aux élèves sortant de 3e SEGPA, 3e d'insertion, 3e de découverte professionnelle.

Il forme des ouvriers qualifiés dans le domaine de la finition. La finition comprend le traitement des supports (plâtre, bois et dérivés, enduits divers) à l'intérieur et à l'extérieur ainsi que la pose de revêtements sur plafonds, murs, cloisons et sols.

La formation,

s'étend sur deux années et est à la fois générale et professionnelle.

L'élève apprend :

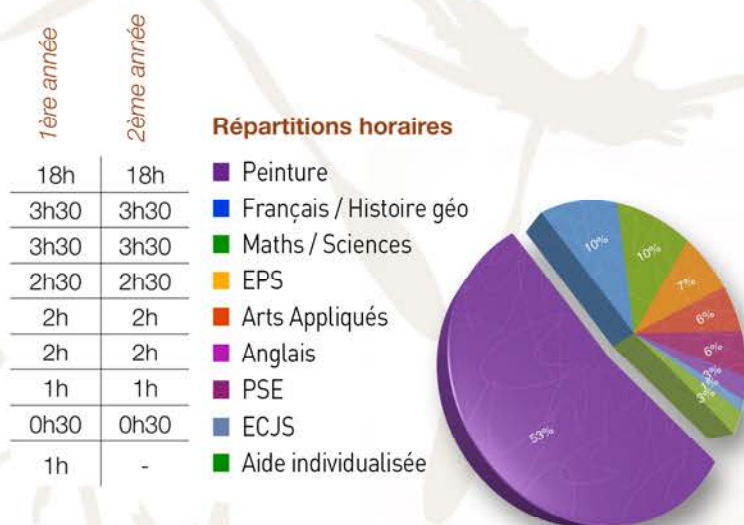
- à organiser le poste de travail
- à préparer des supports
- à appliquer des peintures, des produits décoratifs
- à poser du papier peint, des revêtements muraux
- à poser des revêtements de sols collés

La formation comprend une période de formation en milieu professionnel de 14 semaines, répartie sur les deux années. Le diplôme s'obtient par contrôle en cours de formation (CCF).

Les poursuites d'études

Le CAP peintre applicateur de revêtement conduit à l'insertion professionnelle.

On peut toutefois envisager une poursuite d'études en Brevet Professionnel par alternance ou en Bac professionnel «Aménagement, Finition du bâtiment» pour les meilleurs élèves.



Règlement de l'examen

Domaine professionnel	Coef	Modalités	Durée
Analyse d'une situation professionnelle	4	CCF	-
Réalisation d'ouvrages courants	12	CCF	-
PSE	1	CCF	-
Domaines généraux	Coef	Modalités	Durée
Mathématiques / Sciences physiques	2	CCF	-
Français / Histoire géo	3	CCF	-
EPS	1	CCF	-
Economie familiale et sociale / Législation du travail	1	CCF	-
Epreuve facultative	Coef	Modalités	Durée
Langue vivante	1	CCF	-

CCF : Contrôle en Cours de Formation

